



17 au 23 Septembre 2023

Formulaire de pré-engagement

Team:

Pilote

Navigateur

Nom.....
Prénom
Nationalité.....
Adresse.....
.....
Ville + code postal.....
Telephone nr:
Mobile.....
E-Mail

VOITURE :

Modèle.....

Année:

Cylindrée:.....

Plaque d'immatriculation :

Categorie:

REGULARITY: (+/- 30 RT sur 5 jours de rallye)

CHALLENGER : (+/- 3 à 4 RT par jour maximum)

TOURING (balade sans prise de temps): (Dégustation Montepulciano et visite Siena inclus)

5 jours de rallye – 6 nuits d'hôtel – 4 étoiles

- **TOURING :** (balade sans prise de temps) **5180 €** pour 2 personnes & 1 voiture - All In
- **CHALLENGER :** **5390 €** pour 2 personnes & 1 voiture - All In
- **REGULARITY :** **5390 €** pour 2 personnes & 1 voiture - All In

OPTIONS :

-
- 2 chambres single : **780 €** - 6 nuits
-
- Junior Suite : **650 €** - 6 nuits (pour 2 personnes - maximum 8 suites disponibles)

- (petits déjeuners, lunches, dîners, apéritifs champêtres inclus) –
- Ce prix de participation comprend : l'assistance technique et mécanique, le service bagages, le système Tripy et tous les éléments pour vous permettre de passer une semaine de rallye sans soucis.

Transport voiture :

- par camion plateau muni de ponts pleins (pas de fuite d'huile d'un pont à l'autre)

Notre compagnie de transport voiture (fiable et de qualité) vous propose de prendre en charge votre véhicule

De **ANVERS (B)** à **BOLOGNE (I)** (aller et retour) pour un montant de **1590 €**

O

(par multiple de 8 voitures)

Sur demande, nous pouvons organiser un transport en camion fermé.

Acompte de réservation à payer : **800 euro** – frais bancaires à charge du participant

NAGELMACKERS BANK – Place d'Armes- B – 5000 Namur

Bic: BNAGBE-BB - IBAN: BE 43 – 6363 9178 0101

Nota Bene: Pour valider votre inscription, un montant de 50 euro par équipage (membre adhérent) pour l'année 2023 est à verser sur le même compte bancaire. (spécifiez le nom et prénom du pilote en communication)

(rappel du règlement)

7.4 Le total des frais de participation sera remboursé à concurrence de 85%, si le concurrent se désiste par écrit avant le 01/06/2023. Passé le 01/06/2023 plus aucun remboursement ne sera effectué, néanmoins pour certains cas particuliers, à titre exceptionnel, le comité d'organisation pourrait octroyer un remboursement de 50% des frais déjà perçus.

Par ailleurs et dans tous les cas sans restrictions, L'acompte de 800 euro sera remboursé intégralement en cas de désistement avant le 01/05/2023.

signature du pilote

.....

signature du navigateur

.....

signature du propriétaire de la voiture

.....

A renvoyer par la poste / ou e-mail à Diane Charles

Singel, 18 - B-1853 STROMBEEK BEVER – BELGIUM Fax : +32 (0)2 267 58 51

Mobile : Pierre Barré : +32 477 40 36 94 E-mail : pierre@seasunrally.com

Diane Charles : +32 475 24 41 82 E-mail : diane@seasunrally.com